

Déviation itinéraire cyclable

Ce schéma n'est qu'une illustration de la signalisation

Ce schéma n'est qu'une illustration de la signalisation mise en place. Le respect de la norme VSS 40886 doit être garanti pour tous les éléments nécessaires à la sécurisation et ne figurant pas sur ce schéma.

Ce schéma n'est qu'une illustration de la signalisation mise en place. Le respect de la norme VSS 40886 doit être garanti pour tous les éléments nécessaires à la sécurisation et ne figurant pas sur ce schéma.

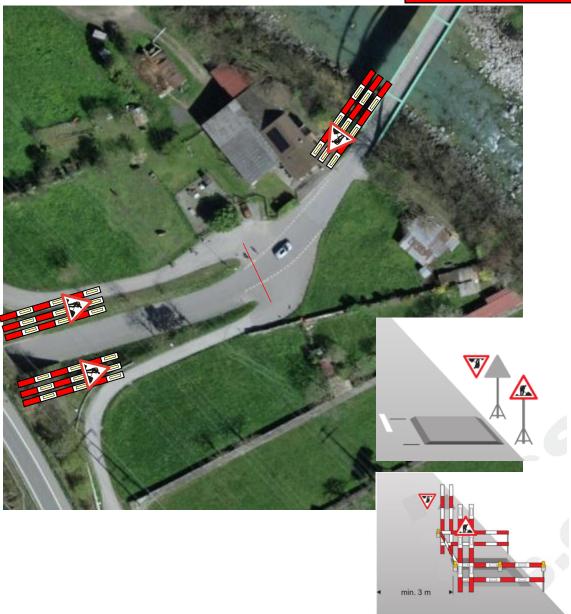
Etape 2 – itinéraire cyclable dévié idem étape 1

Publication de fermeture par commune et avis Valrando pour déviation itinéraire cyclable

Ce schéma n'est qu'une illustration de la signalisation mise en place. Le respect de la norme VSS 40886 doit être garanti pour tous les éléments nécessaires à la sécurisation et ne figurant pas sur ce schéma.

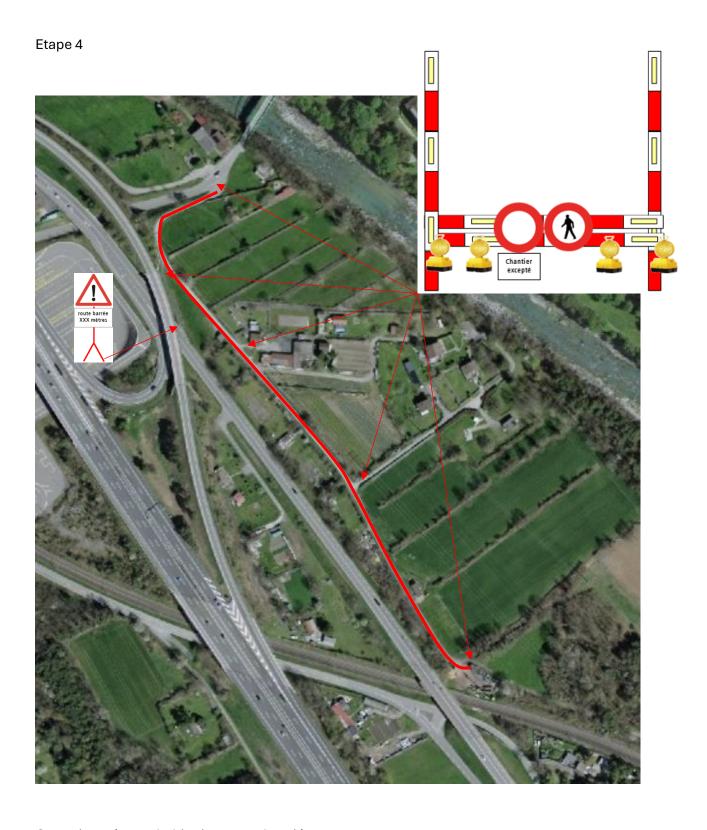
Etape 3

Garantir visibilité du carrefour en tout temps Si plaques de route, celles-ci seront chanfreinées ou à niveau



Traversée en 2 étapes

Voir si itinéraire cyclable et pédestre sur étape 1 peut être ouvert – sinon laisser fermé



Garantir accès aux habitations pour les piétons

Chemin pédestre officiel et itinéraire cyclable dévié selon schéma suivant

Masquer les signaux contradictoires de l'itinéraire cyclable

Publication de fermeture par commune et avis Valrando pour déviation itinéraire cyclable

Ce schéma n'est qu'une illustration de la signalisation mise en place. Le respect de la norme VSS 40886 doit être garanti pour tous les éléments nécessaires à la sécurisation et ne figurant pas sur ce schéma.

Ce schéma n'est qu'une illustration de la signalisation mise en place. Le respect de la norme VSS 40886 doit être garanti pour tous les éléments nécessaires à la sécurisation et ne figurant pas sur ce schéma.

